

La Région bruxelloise est-elle encore gouvernable?

L'ECHO – Pauline Deglume – 18 décembre 2021

Extraits. Article complet réservé aux lecteurs inscrits gratuitement à L'Echo

<https://www.lecho.be/economie-politique/belgique/bruxelles/la-region-bruxelloise-est-elle-encore-gouvernable/10354510.html?>

Depuis sa création, la Région bruxelloise s'est vu confier de plus en plus de compétences, ce qui s'est traduit par la création d'institutions. Ce paysage administratif complexe et illisible entrave le processus de régionalisation face aux 19 communes.

Promis par le gouvernement bruxellois, **les États généraux** visant à aborder "sans tabou" les questions récurrentes relatives à l'organisation de la Région, des communes, CPAS et autres zones de police se tiendront l'an prochain. "La structuration institutionnelle actuelle doit être évaluée", lisait-on dans l'accord de majorité de 2019. Un autre processus d'évaluation des institutions bruxelloises vient par ailleurs d'être amorcé: **le projet Optiris** piloté par les patrons du Service public régional de Bruxelles (SPRB) pour rationaliser la fonction publique. Alors que Bruxelles est souvent pointée du doigt pour sa complexité institutionnelle, ces deux initiatives résonnent comme un aveu d'échec.

La Ville-Région serait-elle devenue ingouvernable?

C'est le ministre bruxellois du Budget Sven Gatz (Open Vld) qui a récemment brandi le plan Optiris alors qu'il était mis en difficulté par la publication d'un **rapport très critique de la Cour des comptes sur le compte 2020** de la Région. Une grosse erreur comptable (un oubli de trois zéros pour l'enregistrement de billets de trésorerie) ne portant pas à conséquence sur le bilan a notamment fait les choux gras de la presse.

La Cour des comptes émettait aussi **une opinion défavorable sur le compte de visit.brussels et de parking.brussels**. Légalement créée en 2011, l'agence régionale de stationnement est une société anonyme de droit public ayant pour mission principale le contrôle et la perception des redevances de stationnement. Mais cela fait plusieurs années que celle-ci est embourbée dans des problèmes de comptabilité que la migration vers une plateforme intégrée SAP – amorcée en 2018 – n'a toujours pas permis de régler.

Le plus interpellant, c'est que l'on retrouve **des difficultés similaires du côté de Bruxelles Fiscalité** dont le rapportage des impôts présente des "lacunes significatives" ne permettant pas de garantir l'exactitude des opérations fiscales, dicit la Cour des comptes qui s'est dès lors abstenue sur le compte général 2020 de la Région bruxelloise. Là aussi, un projet d'interface SAP initié en 2021 devrait en principe améliorer l'échange de données entre Bruxelles Fiscalité et Bruxelles Finances et Budget.

Multiplication des structures

Mais comment est-il possible que l'organisme chargé d'exercer le service des impôts et des amendes administratives présente une telle **incompatibilité avec le système informatique de l'administration centrale**? Pour comprendre, il faut se replonger dans la précédente législature quand la majorité PS-DéFI-cdH-Open Vld-sp.a-CD&V a commencé à détricoter le SPRB. Pour des raisons d'efficacité, l'équipe de Rudi Vervoort (PS) prévoit dans un premier temps de créer de nouveaux OIP de type A: Bruxelles Urbanisme et Patrimoine d'un côté, Bruxelles Fiscalité de l'autre. Mais face aux avis négatifs d'instances consultatives, l'exécutif opte finalement pour la création de nouveaux services du gouvernement, soit des structures distinctes du SPRB qui perd dès lors sa vocation centralisatrice.

À l'époque, la sortie de fonctions régaliennes de l'administration centrale avait suscité de l'inquiétude tant auprès de mandataires de la majorité que de l'opposition qui redoutaient notamment une baisse du contrôle, une augmentation des coûts et des nominations politiques. Des rumeurs persistantes évoquaient **un deal conclu entre socialistes et libéraux néerlandophones**: l'Open Vld aurait ainsi obtenu la création de Bruxelles Fiscalité en contrepartie de Bruxelles Urbanisme et Patrimoine devenu entretemps urban.brussels. C'est d'ailleurs l'ancien chef de cabinet de Guy Vanhengel, Dirk de Smedt, qui a pris la tête du premier tandis qu'on retrouve Bety Waknine, l'ancienne cheffe de cabinet adjointe de Rudi Vervoort, à la direction du second.

Ce ne sont pas les seules structures à avoir vu le jour ces dernières années en Région bruxelloise. Rien que pour la précédente législature (2014-2019), on peut encore citer sans être exhaustif la création en 2015 de la **Société d'Aménagement Urbain** (SA de droit public), de **perspective.brussels** (OIP de type A) et du **Commissariat à l'Europe et aux Organisations internationales** (CEOI) sous la forme d'ASBL ainsi que la mise sur pied en 2017 de Bruxelles Fonction Publique mieux connue sous l'appellation de **talent.brussels**. Notons, la même année, la naissance de **hub.brussels** qui est cependant le fruit de la fusion de trois organismes préexistants: Atrium, impulse.brussels et Bruxelles Invest & Export.

La sixième réforme de l'État a également eu pour conséquence de multiplier les structures. Pour exercer pleinement ses nouvelles compétences de sécurité, un nouvel organisme soumis à l'autorité directe du ministre-président bruxellois, dénommé **Bruxelles Prévention et Sécurité**, est institué en 2015. Ville-région d'un peu plus d'un million d'habitants, Bruxelles devient également responsable du versement des allocations familiales et d'autres compétences en social et santé héritées du Fédéral. D'où l'arrivée en 2017 d'**Iriscare**, un organisme bicommunautaire qui repose – comme la Sécurité sociale – sur un mode de fonctionnement paritaire avec des organisations patronales et syndicales au sein de son comité de gestion. Vraisemblablement aussi en proie à des maladies de jeunesse, Iriscare n'a toujours pas transmis ses comptes généraux 2019 et 2020 à la Cour des comptes.

Un chiffre illustre bien cet émiettement de la fonction publique bruxelloise: **pas moins de 200 sites web régionaux ont été récemment inventoriés** par le cabinet du ministre bruxellois de la Transition numérique Bernard Clerfayt (DéFI) qui a d'ailleurs initié un chantier visant une diminution drastique.

Plus grande complexité

En 2018, le centre d'études et de recherche en administration publique (CERAP) de l'ULB avait soulevé ce **paradoxe** dans le chef du gouvernement bruxellois qui avait exprimé, dans sa déclaration gouvernementale, son intention de rationaliser ses instruments publics. "Force est de constater que l'évolution de la structure des services régionaux bruxellois, même si elle a été argumentée par la rationalisation et l'efficacité, n'a pas été globalement dans le sens d'une simplification, mais dans celui d'une plus grande complexité", concluaient les deux auteurs du rapport. Sans malheureusement susciter beaucoup d'émoi au sein du monde politique.

La restructuration des services publics régionaux a donc ajouté une couche de complexité à une entité qui présentaient déjà de nombreuses spécificités institutionnelles. Outre l'autorité fédérale et les communes, **pas moins de six entités se partagent des compétences étatiques sur le sol bruxellois**: la Région de Bruxelles-Capitale, la Communauté française et la Communauté flamande et les trois Commissions communautaires (Cocom, Cocof et VGC). Bruxelles se singularise aussi par des obligations telles que la parité linguistique au gouvernement ou l'exigence d'une double majorité au parlement pour l'adoption de certaines normes. "Cette configuration complexe est notamment le fruit des fortes réticences flamandes ayant entouré la création de la Région bruxelloise", rappelait il y a peu le CRISP.

Le cdH, qui a basculé dans l'opposition suite au scrutin de mai 2019, fait aujourd'hui de la simplification institutionnelle son cheval de bataille. Dans une proposition de résolution déposée au parlement régional, le député Christophe De Beukelaer réclame notamment **l'élaboration d'un cadastre public** et complet des organismes publics bruxellois, première étape indispensable avant une véritable remise à plat. Selon les comptages effectués par le parlementaire humaniste, les organismes publics régionaux et communaux à Bruxelles représentent **plus de 600 entités sous plus de 20 formes juridiques différentes** (ASBL communales, sociétés anonymes, intercommunales...).

Communes insatisfaites

La multiplication des structures ne serait sans doute pas perçue d'un si mauvais œil si elle avait débouché sur une amélioration palpable des services fournis à la population. **Mais les prestations régionales ne satisfont pas du tout à l'échelon communal** où les concepts de régionalisation accrue, harmonisation et fusion des communes ne sont du coup plus du tout en vogue.

Prenons, par exemple, le cas de Bruxelles Propreté (ABP) dont le niveau de service est loin de faire l'unanimité, malgré l'explosion du coût de son personnel (+26,7% entre 2014 et 2018) et les réformes successives des collectes. En juillet dernier, une large majorité d'élus communaux schaarbeekoïses avaient ainsi voté **une motion réclamant le transfert du nettoyage des voiries de l'ABP vers les communes**, estimant le traitement peu optimal sur les axes régionaux.

L'autre entité régionale qui peine à convaincre le niveau local, c'est parking.brussels. Seules 10 des 19 communes bruxelloises ont d'ailleurs accepté de lui confier la gestion du stationnement à ce stade. **Un transfert de compétence qui s'est souvent effectué dans la douleur, des riverains pointant des amendes et des rappels indus ainsi que des lenteurs dans le traitement des dossiers.** En 2020, la commune d'Evere menaçait carrément de reprendre le contrôle du stationnement en cas de persistance du problème.

Quant au fisc bruxellois, il a accumulé les couacs depuis sa création. On se souvient notamment que la réduction pour les enfants à charge n'avait pas été accordée d'office à toute une série de ménages lors de l'enrôlement du précompte immobilier, et ce deux années d'affilée. Sans compter les retards dans l'enrôlement de l'IPP et du PRI qui ont affecté les budgets communaux. "Tout le monde était content que le Fédéral ne s'en occupe plus vu qu'il y avait déjà des problèmes. **Mais depuis la régionalisation, c'est pire...**", confie un bourgmestre qui se dit obligé de faire des réserves en vue d'éventuels litiges relatifs au précompte immobilier.

Au rayon des lacunes régionales, citons encore **la lenteur dans la délivrance des permis d'urbanisme.** Entrée en vigueur en 2019, la réforme du code bruxellois de l'aménagement du territoire (Cobat) implémentée par urban.brussels visait justement à accélérer cette procédure, entre autres via l'instauration du délai de rigueur. Mais selon l'Upsi (Union professionnelle du secteur immobilier), [Bruxelles reste la région du pays où le temps global d'obtention d'un permis d'urbanisme est le plus long.](#)

Renforcement des baronnies

Face aux velléités de régionalisation, la résistance des communes n'est bien entendu pas neuve. On se souvient notamment de **la tentative infructueuse en 2016 de fusionner tous les acteurs touristiques au sein de visit.brussels.** La Ville de Bruxelles avait tout bonnement refusé de lâcher Brussels Major Events (BME), son ABSL en charge de l'organisation de grands événements, malgré une pression exercée entre socialistes. Un choix peu contestable lorsque l'on voit aujourd'hui le manque d'efficacité de la stratégie mise en place par l'agence régionale du tourisme durant la crise covid...

Si harmonisation et rationalisation seraient plus que les bienvenues à Bruxelles, l'inaptitude régionale dans une série de domaines a pour conséquence de **rebooster le fait communal.** Un phénomène également renforcé par le décumul des mandats. Le rôle accru de la Conférence des bourgmestres en est une bonne illustration. Les 19 maïeurs s'y retrouvent deux fois par mois pour y aborder une série de sujets. Il n'est pas rare qu'un ministre s'y pointe pour y présenter l'une ou l'autre réforme. Malgré la présence de cinq couleurs politiques différentes autour de la table, l'ambiance y est plutôt détendue. "C'est normal. Sur le terrain, on vit les mêmes réalités. Les citoyens ont les mêmes préoccupations", justifie l'un d'entre eux.

Plusieurs maïeurs ont ri sous cape lorsque le bourgmestre d'Etterbeek Vincent De Wolf (MR) a construit **sa propre piste cyclable sur l'avenue de Tervueren, sans autorisation de la Région.** "J'ai trouvé cela excellent", nous a ainsi confié un socialiste au sujet de cet épisode, rappelant qu'en début de crise sanitaire la ministre

Elke Van den Brandt (Groen) n'avait pas hésité à aménager ses [coronapistes](#) en pleine nuit, sans concertation aucune avec les localités concernées.

Pour améliorer la communication entre les deux niveaux de pouvoir, le gouvernement examinera prochainement une note visant à **cadrer la concertation entre la Région et les 19 communes**.

Crise du leadership

À ce constat s'ajoute désormais celui d'un manque de cohésion de l'attelage régional. En effet, les crisettes et polémiques se sont enchaînées ces derniers mois au sein de l'exécutif. Outre les tensions liées à la gestion de la crise sanitaire et au taux faible de vaccination, **des dossiers comme le port du voile à la Stib et l'abattage rituel ont engendré des rancœurs tenaces entre les partenaires**.

Avec la saga Uber, **le ministre-président Rudi Vervoort (PS) a échappé de peu à une majorité alternative contre son parti** tandis que la mésentente entre Pascal Smet (one.brussels) et l'écologiste Elke Van den Brandt s'est récemment exprimé au grand jour au travers du projet de requalification de l'A12 en boulevard urbain pour lequel le socialiste néerlandophone a déclaré ne pas vouloir délivrer de permis d'urbanisme.

Le tout sur fond de [crise budgétaire](#). Pour rappel, **la dette directe de la Région budgétaire va tripler entre 2018 et 2024**, passant de 3,365 milliards à 10,382 milliards. En limitant les surcoûts inutiles, la simplification administrative pourrait aussi constituer une piste de solutions vis-à-vis de ces difficultés.

Pour se forger un destin national et international, la Région bruxelloise devra à tout prix devenir **plus efficace, lisible et aussi plus incarnée**. Afin de pouvoir ensuite se défaire des baronnies. On en est pour l'heure loin du compte.

Le résumé

- Des **États généraux** concernant l'organisation de la Région bruxelloise et des communes seront lancés en **2022**.
- Le projet Optiris vise quant à lui une **rationalisation** de la fonction publique régionale.
- Celle-ci a connu un morcellement lors des précédentes législatures, avec la création de **plusieurs nouveaux organismes publics**.
- Pour autant, les prestations régionales **ne satisfont pas les communes** qui reprennent du galon, ce qui s'illustre notamment par le rôle accru de la Conférence des bourgmestres.
- Sur fond de crise budgétaire, les tensions qui traversent l'équipe gouvernementale de Rudi Vervoort (PS) n'arrangent rien.